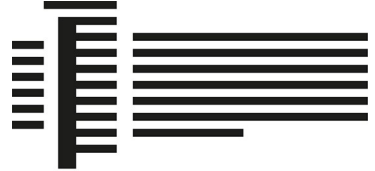




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARCHITECTURE NANCY

PRIX DE L'ACADEMIE DE STANISLAS

PRÉSENTATION DES PROJETS DE FIN D'ÉTUDES DES DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE

2020

Atelier Architecture Théorie Critique (ATC)

Candidate n°1: Marie Desmartin

Enseignants : Nicolas Depoutot, Romain Crozetière, Virginie Derveaux
Espaces, Individus et Sociétés

Un coeur d'îlot frughalle

Ce projet est une réflexion sur les coeurs d'îlots et les espaces de partage en ville entre voisins, et prend place dans la Ville Neuve de Nancy (54). Ce projet présente un parti-pris fort : celui de dédensifier un îlot ancien, pour retrouver de la qualité architecturale et des espaces propices au vivre-ensemble. Il questionne la ville de demain. Vivre en milieu urbain sera sûrement difficile, au vu des prévisions climatiques (îlots de chaleur urbaine, manque de végétation en ville, appartements étouffants). Il pose aussi la question de la mise en commun : comment mettre en place des espaces communs de qualité, dans un lieu aujourd'hui envahi par les extensions chaotiques et les bâtiments vétustes? Sous une grande halle, on peut s'abriter, se rencontrer, partager. De plus les logements encadrant le coeur d'îlot se dotent tous d'espaces extérieurs, et les appartements peuvent enfin s'ouvrir sur l'espace commun, ce qui permet la mutabilité des logements.

Atelier Architecture Théorie Critique (ATC)

Candidat n° 2 : Julian Barbiero

Enseignants Lucien Colin, Mario Ferrari, Romain Crozetière

Un Parc des Sports des Loisirs et de la Culture à Nancy

Le parc des sports, des loisirs et de la culture est situé sur les sites de l'ancien mess des officiers et du tribunal judiciaire de Nancy. Ces édifices sont aujourd'hui les deux éléments majeurs présents sur le site de projet. Ils sont tous deux implantés au milieu de leur site et leur géométrie ne s'accorde pas à celle du tissu urbain environnant, ce qui participe à sa décousure. Le parc des sports, des loisirs et de la culture et l'édifice projeté forment une pièce qui a l'ambition de "conclure" le parc Sainte-Marie. Les grandes dimensions et la base carrée de l'édifice (50x50x28,5m) permettent d'en faire un élément structurant de la ville. La cohérence de son implantation est assurée par le parc nouvellement créé, qui prend appui sur les géométries du tissu urbain environnant. La mise en relation du projet avec "Grand Nancy Thermal" et le parc Sainte-Marie est assurée autant par ses dimensions que par l'intermédiaire de l'Avenue du Maréchal Juin, qui sert de point d'articulation à l'ensemble.

Atelier Architecture Théorie Critique (ATC)

Candidate n°3 : Camille Hiolin

Enseignants : Emeline Curien, Claude Valentin, Christian Vincent, Hervé Gaff, Christelle Chalumeaux, Cécile Fries Païola

Mutation face aux réalités contemporaines

Faire avec, les ressources humaines et matérielles : Reconversions du 18 rue du croissant, Paris.

Le projet est initié par la volonté de traiter la question du mal-logement en France au travers de l'analyse et la reconversion d'un immeuble de bureau situé dans le 2^e arrondissement à Paris. Cette reconversion s'appuie sur une étude de cas concrète, grâce à l'observation et au diagnostic du "squat" d'une quarantaine de familles sans-logis portée par l'association DAL. C'est au travers de l'analyse de l'usage informel que s'enclenche un processus d'intervention inscrit sur le long terme. En effet, le projet se développe autour d'un phasage composé de trois phases qui visent à inscrire le projet dans une intervention durable. Ainsi, la reconversion humaine et matérielle de cet ancien poste de police a pour but d'accompagner le changement d'usage en proposant une préfiguration programmatique, des dispositifs architecturaux et constructifs modulables, ainsi qu'une mise aux normes thermique étalée sur le temps long afin d'inscrire pleinement le projet dans son territoire social, urbain, économique et politique.

Atelier Architecture Ingénierie Environnement (AIE)

Candidats n°4 : Paul Corre, Sarah Eyermann, Lucas Rietsch

Enseignants : Sébastien Rinckel et Rémi Rouyer

La Bouteillerie - Reconversion des ateliers municipaux parisiens

Le projet de la Bouteillerie, éponyme de la fonction d'antan de l'édifice, est le fruit d'une reconversion des ateliers municipaux parisiens ainsi que d'une réorganisation spatiale de l'ensemble urbain dans lequel il s'inscrit. Le parti pris architectural s'articule autour de deux thématiques : une démarche patrimoniale respectueuse du bâti historique et une intervention contemporaine légère et économique. L'enjeu fut de mettre en lumière l'héritage constructif de l'ossature béton typique du XX^e siècle, en optant pour une réhabilitation. Néanmoins, une "démolition raisonnée" de certains bâtiments fut nécessaire pour recomposer le site. En ce qui concerne la programmation, nous proposons un aménagement en strates, sur trois niveaux, superposant une brasserie et une malterie locale, un espace muséal ainsi qu'un espace de coworking. Les partitions secondaires respectives à chaque sous-projet permettent de décomposer et de recomposer à l'infini les espaces au sein de ce cadre solide.

Atelier Architecture Ingénierie Environnement (AIE)

Candidats n°5 : Julien Bello et Erwan Mathieu

Enseignantes : Manon Kern et Manuela Franzen

Redynamisation du centre-ville de Châlons-en-Champagne :

Modulab', un pôle socio-culturel flexible et durable

Colab', un lieu durable et innovant pour le co-working

Située dans le département de la Marne, Châlons-en-Champagne est une ville dont le centre est,

depuis plusieurs années, de plus en plus délaissé par les habitants et les commerçants, notamment à cause du développement des zones d'activités commerciales en périphérie qui regroupent aujourd'hui l'essentiel de l'activité. Dans ce contexte, le projet vise à répondre à la problématique suivante : comment re-dynamiser le centre-ville de Châlons en champagne? Pour répondre à cette question, Erwan Mathieu et Julien Bello proposent de développer un projet commun mais segmenté en deux entités, c'est à dire proposer deux projets complémentaires formant ensemble un projet global, dans cette volonté de faire revivre le coeur historique de la ville.

Atelier Architecture Villes et Territoire (AVT)

Candidat n°6 : Thibaut Dartevelle

Enseignants : Alain Guez et Agnès Hausermann

De la route nationale à la voie métropolitaine : habitabilité et riveraineté de la RD932 en Seine-Saint-Denis

Traitant d'une portion de la route départementale 932 en Seine-Saint-Denis entre la porte de la Villette et l'aéroport du Bourget, ce travail de projet de fin d'études a pour objectif d'établir une stratégie de mutation d'un axe à vocation uniquement routière afin de l'intégrer à un système urbain et métropolitain. Loin d'être une réflexion utopiste dans laquelle la route est totalement effacée, la démarche ici proposée s'attache à concilier un réseau de mobilités efficace et équilibré avec les pratiques quotidiennes des habitants du site. À travers le réemploi et l'intensification de structures et de patrimoines existants à plusieurs échelles, le but est de montrer qu'il est possible de faire coexister les notions de mobilité, de riveraineté et d'habitabilité autour d'une ancienne voie nationale en périphérie parisienne.

Atelier Architecture Histoire Patrimoine (AHP)

Candidat n°7 : Anthony Underwood

Enseignants : Jennifer Didelon, Pierre Maurer, Vianney Leheup

Pôle régional de l'économie créative de l'audiovisuel et de la photographie

La manufacture de velours et de coton Cosserat constitue un ensemble industriel remarquable datant de la fin du 19^e siècle, qui pose la large question du devenir de ces sites industriels désaffectés. Ce site représente la trace tant architecturale, qu'économique et culturelle d'un processus de production. Sujet à de multiples transformations à travers le temps, ce patrimoine nous laisse entrevoir dans sa composition les différentes strates de son évolution. Alors, afin de redynamiser ce site aujourd'hui enclavé, comment proposer un repère symbolisant la nouvelle vitalité de la manufacture Cosserat ? Et, d'autre part, comment s'implanter dans un rapport étroit avec le patrimoine existant, tout en s'inscrivant de façon harmonieuse dans ce cadre industriel doté d'une identité forte ? Le projet sera l'outil permettant de mettre en tension les éléments existants avec les caractéristiques inhérentes à son paysage, dans une ambition de respect et de neutralité.